

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 DAC 737 Subvention (60.000 euros) et convention avec l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe – E.C.U.J.E. (10e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 29 novembre 2016, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe – E.C.U.J.E. (10e) ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 28 novembre 2016 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 60.000 euros est attribuée à l'association Espace Culturel et Universitaire Juif D'Europe – E.C.U.J.E., 119, rue La Fayette 75010 Paris, afin de soutenir ses activités culturelles en 2016. 2017_01136 39625.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec l'association Institut Universitaire d'Etudes juives - Elie Wiesel une convention annuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : La dépense de 60.000 euros sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2016, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004, provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO